Assérac

Batz-sur-Mer

Camoël

Férel

Guérande

Herbignac

La Baule-Escoublac

La Turballe

Le Croisic

Le Pouliguen

Mesquer

Pénestin

Piriac-sur-Mer

Saint-Lyphard

Saint-Molf





Pourquoi jeter quand on peut **recycler ?**

Nos déchets Mode d'emploi



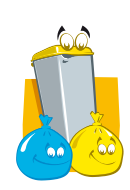
















Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
3 avenue des Noëlles • BP 64 • 44503 LA BAULE CEDEX
*Tél. 02 51 75 06 80 • **www.cap-atlantique.fr***



TRIER c'est BIEN…

Depuis 2009, Cap Atlantique est en phase d'application de son schéma directeur de collecte et de traitement des déchets. Les récentes **évolutions réglementaires** liées au Grenelle 2 de l'environnement et les **retours d'expériences** engagent Cap Atlantique à adapter le service public apporté à la population. La collecte des sacs bleus en porte à porte a été étendue à l'ensemble du territoire, tandis que les circuits de collecte de déchets recyclables ou dangereux poursuivent leur développement. Ces évolutions, soutenues par **vos efforts de tri**, portent leurs fruits puisque chaque année Cap Atlantique récolte plus de déchets recyclables et traite moins d'ordures ménagères. Entre 2008 et 2009, **+17 %** d'emballages ont été collectés **grâce à vous**, ce qui a permis d'**économiser** 3 440 tonnes de CO2 et 15 690 MWh d'énergie.

…Bien trier, c'est MIEUX...

Le respect des consignes de tri est indispensable pour une collecte de qualité et un traitement efficace des déchets. **Faire mieux** pour protéger les richesses de notre territoire, c'est possible.

Ce guide, imprimé sur papier recyclé, vous aidera à mieux comprendre le tri et ses effets bénéfiques sur notre environnement.

Sommaire

"Nos déchets mode d'emploi"

Allégez votre poubelle !

• En réduisant vos déchets à la source
Privilégiez les produits réutilisables, limitez les consommations de papiers…

• En consommant différemment
Évitez les emballages superflus, achetez des produits d'occasion…

• En utilisant L'ÉCOLO SAC ou les sacs jaunes offerts par Cap Atlantique.



Sac réservé à l'habitat collectif

Comment sont collectées mes ordures ménagères ?





Les ordures ménagères sur le territoire de Cap Atlantique sont collectées grâce à des bacs à ordures ménagères.



IMPORTANT

N'oubliez pas de **respecter les consignes d'utilisation** de votre bac. Après la collecte, pour la sécurité de tous, **ne laissez pas votre bac sur la voie publique !**

Les ordures ménagères, c'est tout ce qui est périssable et qui ne peut pas être recyclé.



PRATIQUE

En fin de séjour, **plutôt que de laisser votre bac sur la voie publique**, au risque de ne pas le retrouver à votre retour, déposez directement vos ordures ménagères en sac bien fermé dans l'un des **120 conteneurs** mis à votre disposition par Cap Atlantique.



Retrouvez leurs emplacements sur **www.cap-atlantique.fr**



Sinon, un voisin peut aussi vous rendre service !

Les interdits

Gravats, végétaux, produits toxiques, ferrailles, journaux-magazines, verre, emballages légers.

Les ordures ménagères en chiffres

- En 2009, **28 900 tonnes** d'ordures ménagères ont été collectées sur le territoire de Cap Atlantique, (**406 kg par habitant/an** en moyenne) soit une **baisse de 15 %** depuis 2005. **Bravo !**
- La **T**axe d'**E**nlèvement des **O**rdures **M**énagères 2009 représente plus de **10,5 millions d'euros** pour Cap Atlantique.

La TEOM finance la collecte, le transfert, le tri, le transport et le traitement de l'ensemble des déchets.



Comment trier mes emballages légers ?



En plus de la collecte hebdomadaire des sacs jaunes pour les emballages plastiques, métalliques, cartonnettes en porte à porte, Cap Atlantique met à votre disposition plus de 242 conteneurs en apport volontaire.



Sans les aplatir, jetez les bouteilles et les flacons en plastique avec leurs bouchons, c'est plus simple, plus propre et plus pratique !



Inutile de laver vos emballages avant de les jeter, bien les vider suffit amplement

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Flacons de produits ménagers,
bouteilles d'huile,
bouteilles d'eau,
jus de fruits,
sodas.



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Boîtes de conserves,
aérosols,
bidons alus,
barquettes aluminium.



Les interdits

Pots de produits-laitiers, suremballages, sacs, films en plastique, polystyrène, verre.

Le saviez-vous ?

- 1 Français sur 2 trie déjà ses emballages. **Et vous ?**
- **Grace à vos efforts constants de tri**, en 2009 sur le territoire de Cap Atlantique, plus de 1 528 tonnes d'emballages ont été collectées. Soit plus de **17 %** d'augmentation par rapport à 2008. **Bravo !**



Eco Emballages, éco-organisme agréé par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer pour le tri des emballages, apporte une assistance technique et financière aux établissements publics tels que Cap Atlantique.

Où se procurer les sacs jaunes ?

- Aux accueils Cap Atlantique de La Baule, Herbignac et Guérande
- Dans les 9 déchetteries intercommunales
- Aux accueils des 15 mairies.



Les sacs jaunes, mis gratuitement à votre disposition, sont exclusivement réservés au tri des emballages et rien que les emballages !



CARTONNETTES

Briques alimentaires, cartonnettes, petits-emballages.

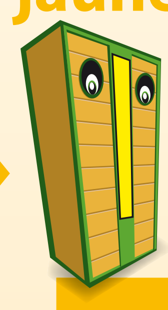


Un doute ? Demandez conseil ou jetez dans la poubelle habituelle

Sacs jaunes



Conteneur à bandeau jaune



Quelques exemples de valorisation

- 2 bouteilles en plastique = une montre
- 27 bouteilles en plastique = 1 pull
- 670 canettes alu = 1 vélo
- 18 000 aérosols d'acier = 1 voiture

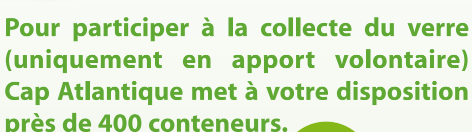


Ce symbole atteste du caractère recyclable de l'emballage.
Ne pas confondre avec le logo Eco Emballages.



Où déposer mes récipients en verre ?





Pour participer à la collecte du verre (uniquement en apport volontaire) Cap Atlantique met à votre disposition près de 400 conteneurs.



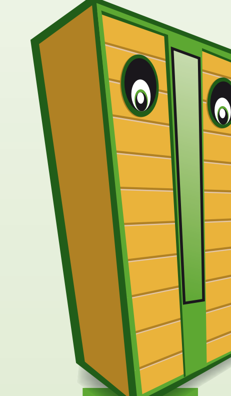
Bouteilles vides.

Pensez à enlever les bouchons et les couvercles !



Bocaux en verre vides.

Conteneur à bandeau vert



Les interdits

Vaisselle, pot de fleurs, ampoules, bouchons et couvercles.



Pas de dépôt entre 20 h et 8 h pour la tranquilité de tous !

Le saviez-vous ?

- Plus de la moitié des bouteilles que vous achetez est fabriquée avec du verre recyclé.
- Sur le territoire de Cap Atlantique près de 4 500 tonnes de verre sont collectées chaque année.

Bravo !

Que faire de mes journaux magazines, et papiers ?



En plus des 244 conteneurs d'apport volontaire pour les papiers, journaux, magazines, Cap Atlantique a étendu, depuis l'automne 2010, la collecte des sacs bleus en porte à porte à l'ensemble de son territoire, et ce tous les 15 jours. (voir calendrier de collecte 2010-2013).

Où se procurer les sacs bleus ?

- Aux accueils Cap Atlantique de La Baule, Herbignac et Guérande
- Dans les 9 déchetteries intercommunales
- Dans les 15 mairies du territoire.

Pensez à enlever les films plastiques !



Journaux, prospectus, magazines, papiers, cahiers et livres à couverture souple

Sacs **bleus**



Conteneur à bandeau **bleu**



Pour réduire les quantités de papier à trier, pensez STOP PUB !

Les interdits

Papiers gras, films plastiques, couches-culottes, essuie-tout, papier hygiénique.

Le saviez-vous ?

- L'ensemble du papier récupéré sur le territoire de Cap Atlantique sert à fabriquer des boîtes à œufs. **Etonnant non ?**
- Sur le territoire de Cap Atlantique près de 2 550 tonnes de papier sont collectées chaque année. **Bravo !**



Quoi déposer dans les déchetteries ?

Les 9 déchetteries de Cap Atlantique acceptent les mêmes types de matériaux :



Gravats, ferrailles, cartons

Huiles alimentaires et mécaniques

Déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, produits d'entretien, désherbants, pesticides…)

Bois et végétaux (tontes, produits d'élagage, branches d'un diamètre inférieur à 15 cm…)

Encombrants (meubles, matelas, …)

Amiante - plaques fibro-ciment (uniquement à la déchetterie du Pouliguen pour les particuliers et sur présentation d'un justificatif de domicile). Payant au dessus de 10 m².

Papiers, journaux, magazines, verre,

Emballages plastiques et métalliques

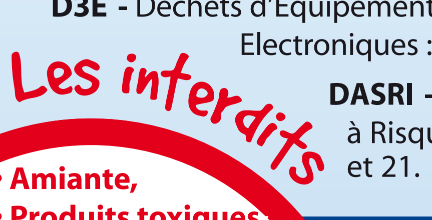
Pour les déchets spécifiques :

D3E - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques : voir pages 18 et 19

DASRI - Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux : voir pages 20 et 21.

Les interdits

- **Amiante,**
- **Produits toxiques et huiles issus de l'activité professionnelle,**
- **Souches d'arbres.**



Conditions d'accès aux déchetteries

- L'accès est **gratuit pour les particuliers**
- L'accès aux professionnels est autorisé sous conditions disponibles auprès des gardiens.
- L'accès est interdit aux véhicules dont le poids en charge est supérieur à 3,5 tonnes.
- Les déchetteries sont **fermées les jours fériés et en cas d'intempéries** (neige, pluie verglaçante, vents violents).

9 déchetteries accessibles à tous



Attention !

- **La récupération est interdite** au sein des déchetteries.
- **Les dépôts sauvages sont interdits**, y compris devant les déchetteries ou aux alentours, et pénalement répréhensibles selon les articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal (amendes jusqu'à 1500 €).

Les déchetteries en chiffres

- En 2009, plus de 38 800 tonnes de déchets ont été recueillies (env. 400 kg/habitant) dans les déchetteries de Cap Atlantique.
- L'essentiel de la collecte est composé de 16 000 t de gravats, 11 220 t de déchets verts, 929 t de ferraille et 691 t de carton. Pensez aussi à apporter vos déchets ménagers spéciaux et huiles usagées !

9 déchetteries accessibles à tous



Communes	Coordonnées	
LE POULIGUEN	Route de la Minoterie 02 40 62 27 82	**Du lundi** **Le dimanche,**
LA BAULE	Route du Rocher 02 40 60 85 66	**Du lundi a**
GUÉRANDE	Z.I. de Villejames 02 40 15 68 97	**Du lundi a**
HERBIGNAC	Pompas 02 40 91 36 06	**L** **Sa**
HERBIGNAC	Kéraline 02 40 19 90 70	**Du lundi**
PÉNESTIN	Les Barges 02 99 90 46 10	**Du lundi**
PIRIAC-SUR-MER	L'Arche Chaussin 02 40 23 60 09	**Du lundi**

Communes	Coordonnées	01/01 au 14/06 et 16/09 au
BATZ-SUR-MER	Route du Croisic 02 40 23 87 76	**Lundi au samedi :** 9 h à 12 h
LE CROISIC	8, chemin du Pré du Pas 02 40 23 28 78	**Lundi au samedi :** 14 h 30 à 18 h



Où et quand ?



Jours et horaires d'ouverture
au samedi : 9h à 12h et 14h30 à 18h uniquement en haute saison : 14h30 à 17h30
u samedi : 9h à 12h et 14h30 à 18h
u samedi : 9h à 12h et 14h30 à 18h
undi et mercredi : 8h à 12h medi : 9h à 12h et 14h à 18h
au samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
au samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
au samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

31/12	15/06 au 15/09
	Lundi au samedi : 9h à 12h 14h30 à 18h
	Lundi au samedi : 9h à 12h 14h30 à 18h

Fermées les jours fériés et en cas de fortes intempéries

Haute saison pour Le Pouliguen :

2011
4 avril au 30 octobre inclus

2012
9 avril au 4 novembre inclus

2013
8 avril au 3 novembre inclus

2014
7 avril au 2 novembre inclus

Merci d'arriver au plus tard 15 minutes avant la fermeture !



Octobre 2011 - © Crédit Photos : J.F. Couty, La Baule TV, Cap Atlantique.

Que faire de mes encombrants ?



Les encombrants
(meubles, matelas, ...)
Les ferrailles

Electroménager non accepté (D3E) : voir pages 18 et 19

Cap Atlantique vous propose la collecte en porte à porte de vos encombrants plusieurs fois par an.

Merci de respecter les conditions de travail des agents en suivant les consignes de dépôt ci-dessous.

Quand ?

Déposez vos encombrants **la veille du jour de collecte.**

Combien ?

Limitez le dépôt à **2 m³,** soit en volume l'équivalent d'un canapé. Il doit pouvoir être soulevé par 3 personnes de corpulence moyenne.

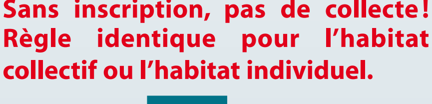
Où ?

Déposez **à l'extérieur de la propriété,** sans gêner le passage sur la voie publique.

Comment ?

Pour en bénéficier, inscrivez-vous uniquement **sur appel téléphonique** au plus tard la veille du jour de collecte avant 12h30, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.





Sans inscription, pas de collecte ! Règle identique pour l'habitat collectif ou l'habitat individuel.

Les interdits

Végétaux, pneumatiques, gravats, verre, ordures ménagères, journaux-magazines, emballages plastiques et métalliques, déchets ménagers spéciaux et D3E.

Attention ! Délais d'inscription différents pour La Baule-Escoublac.

J'habite à **La Baule-Escoublac,**
Je m'inscris au plus tard à 16h30 le vendredi précédant la semaine de collecte et je compose le :

02 51 76 96 16

Calendrier de collecte par commune 2011 - 2012

Commune	2011	2012
Batz-sur-Mer et Le Croisic	Mardi 8 février Mardi 12 avril Mardi 14 juin Mardi 13 sept. Mardi 15 nov.	mardi 14 février mardi 10 avril mardi 12 juin mardi 11 sept. mardi 13 nov.
Le Pouliguen	Vendredi 4 février Vendredi 1er avril Vendredi 3 juin Vendredi 2 sept. Vendredi 4 nov.	vendredi 3 février vendredi 6 avril vendredi 1er juin vendredi 7 sept. vendredi 2 nov.
Guérande Secteur A	Vendredi 18 février Vendredi 15 avril Vendredi 17 juin Vendredi 16 sept. Vendredi 18 nov.	vendredi 17 février vendredi 20 avril vendredi 15 juin vendredi 21 sept. vendredi 16 nov.
Guérande Secteur B (villages)	Mardi 15 février Mardi 19 avril Mardi 21 juin Mardi 20 sept. Mardi 22 nov.	mardi 21 février mardi 17 avril mardi 19 juin mardi 18 sept. mardi 20 nov.

Commune	2011	2012
La Turballe et Piriac-sur-Mer	mardi 1er février mardi 5 avril mardi 7 juin mardi 6 sept. mardi 8 nov.	mardi 7 février mardi 3 avril mardi 5 juin mardi 4 sept. mardi 6 nov.
Mesquer et Saint-Molf	Les 26 et 27 janvier Les 23 et 24 mars Les 25 et 26 mai Les 28 et 29 sept. Les 23 et 24 nov.	Les 25 et 26 janvier Les 28 et 29 mars Les 30 et 31 mai Les 26 et 27 sept. Les 28 et 29 nov.
Assérac, Camoël, Férel, Herbignac, Pénestin, Saint-Lyphard	Les 11 et 12 mai Les 5 et 6 octobre	16 et 17 mai 10 et 11 octobre
La Baule-Escoublac	du 31 janv. au 4 fév. du 4 au 8 avril du 6 au 10 juin du 5 au 9 sept. du 31 oct. au 4 nov.	du 6 au 10 fév. du 2 au 6 avril du 4 au 8 juin du 3 au 7 sept. du 5 au 9 nov.

En dehors de ces dates, ayez le réflexe déchetterie !







J'habite à **Assérac, Camoël, Férel, Herbignac, Saint-Lyphard, Mesquer, Pénestin, Saint-Molf,**
Je compose le :
02 51 76 96 16

J'habite à **Batz-sur-Mer, Guérande, Le Croisic, Le Pouliguen, Piriac, La Turballe,**
Je compose le :
0800 393 395 Numéro vert
(numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe)

Calendrier de collecte par commune 2013 - 2014

2013	2014
Batz-sur-Mer et Le Croisic	
Mardi 12 février	mardi 11 février
Mardi 9 avril	mardi 8 avril
Mardi 11 juin	mardi 10 juin
Mardi 10 sept.	mardi 9 sept.
Mardi 12 nov.	mardi 18 nov.
Le Pouliguen	
Vendredi 1er février	vendredi 7 février
Vendredi 5 avril	vendredi 4 avril
Vendredi 7 juin	vendredi 6 juin
Vendredi 6 sept.	vendredi 5 sept.
Vendredi 8 nov.	vendredi 7 nov.
Guérande Secteur A	
Vendredi 15 février	vendredi 21 février
Vendredi 19 avril	vendredi 18 avril
Vendredi 21 juin	vendredi 20 juin
Vendredi 20 sept.	vendredi 19 sept.
Vendredi 15 nov.	vendredi 21 nov.
Guérande Secteur B (villages)	
Mardi 19 février	mardi 18 février
Mardi 16 avril	mardi 15 avril
Mardi 18 juin	mardi 17 juin
Mardi 17 sept.	mardi 16 sept.
Mardi 19 nov.	mardi 25 nov.

2013	2014
La Turballe et Piriac-sur-Mer	
mardi 5 février	mardi 4 février
mardi 2 avril	mardi 1er avril
mardi 4 juin	mardi 3 juin
mardi 3 sept.	mardi 2 sept.
mardi 5 nov.	mardi 4 nov.
Mesquer et Saint-Molf	
Les 30 et 31 janvier	Les 29 et 30 janvier
Les 27 et 28 mars	Les 26 et 27 mars
Les 29 et 30 mai	Les 28 et 29 mai
Les 25 et 26 sept.	Les 24 et 25 sept.
Les 27 et 28 nov.	Les 26 et 27 nov.
Assérac, Camoël, Férel, Herbignac, Pénestin, Saint-Lyphard	
Les 15 et 16 mai	Les 14 et 15 mai
Les 9 et 10 oct.	Les 15 et 16 oct.
La Baule-Escoublac	
du 4 au 8 février	du 3 au 7 février
du 1er au 5 avril	du 7 au 11 avril
du 3 au 7 juin	du 2 au 6 juin
du 2 au 6 sept.	du 1er au 5 sept.
du 4 au 8 nov.	du 3 au 7 nov.

En dehors de ces dates, ayez le réflexe déchetterie !



▶ J'habite à **Assérac, Camoël, Férel, Herbignac, Saint-Lyphard, Mesquer, Pénestin, Saint-Molf,**

Je compose le : **02 51 76 96 16**

▶ J'habite à **Batz-sur-Mer, Guérande, Le Croisic, Le Pouliguen, Piriac, La Turballe,**



Je compose le : **0800 393 395 Numéro vert**
(numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe)

Attention ! Délais d'inscription différents pour La Baule-Escoublac.

▶ J'habite à **La Baule-Escoublac**

Je m'inscris au plus tard à 16h30 le vendredi précédant la semaine de collecte et je compose le : **02 51 76 96 16**



Que faire de mes déchets végétaux ?



Les 9 déchetteries de Cap Atlantique et la station de broyage de Livery à Guérande vous permettent d'offrir aux déchets végétaux une seconde vie.



Tontes de pelouse, tailles de haies, branchages inférieurs à 15 cm de diamètre.

9 déchetteries

Mode d'emploi pages 8 à 11

Station de broyage

Livery - Guérande

Tél. 02 40 15 00 51

Ouvert tous les jours sauf le mardi et le dimanche.

Du 16 octobre au 15 avril :
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Du 16 avril au 15 octobre :
de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30



Branchages supérieurs à 15 cm : utilisez-les pour la cheminée !





Les interdits

Pots de fleurs, sacs et films en plastique, souches.

Le saviez-vous ?

- Une partie des végétaux récupérée en déchetteries et à la station de broyage est transformée en terreau végétal appelé **compost.** L'autre partie est valorisée en agriculture sous forme de broyats (déchets verts broyés).
- Vous pouvez fabriquer votre compost ou vous le procurer à la station de broyage de Livery - Guérande.

Idéal pour le rempotage !



Comment composter à la maison ?



Cap Atlantique met gratuitement à disposition des composteurs de 320 ou 620 litres pour l'habitat individuel.

Qu'est ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé de dégradation biologique des matières organiques. Il aboutit à la production d'un "engrais" naturel : le compost.

Pourquoi composter ?

C'est un geste écologique permettant de réduire la production d'ordures ménagères à traiter.

Comment composter ?

Consultez le guide du compostage remis gracieusement avec votre composteur.

Quoi composter ?



DÉCHETS DE JARDIN

Tontes de gazon, tailles de haies, feuilles mortes, déchets du potager, mauvaises herbes non montées en graines et fanes de légumes…

A éviter

Déchets de jardin traités chimiquement, déchets végétaux grossiers Ø > 2-3 cm plantes malades, mauvaises herbes grainées, coupes de thuyas et de résineux, terre, sable…

Os et arêtes, noyaux, coques, restes de viande et de poisson, balayures, cigarettes, huile de friture…

DÉCHETS DE CUISINE
Fruits et légumes,
restes de repas,
marc de café et filtre,
sachet de thé,
coquilles d'œufs.

DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES
Fleurs fanées,
sciure et copeaux de bois
cendres de bois refroidies,
essuie-tout, serviettes,
mouchoirs en papier.

Au 31 décembre 2009, plus de 12 800 composteurs ont été distribués aux habitants des 15 communes du territoire de Cap Atlantique.



Et vous, vous compostez ?

Avis aux amateurs !

Des composteurs sont encore disponibles pour ceux qui souhaitent intensifier leur geste de tri et fabriquer leur propre compost.

Le saviez-vous ?

20 % : c'est la part de déchets fermentescibles estimée dans les ordures ménagères.



Quelques conseils :

- Débutez de préférence au printemps ou en été.
- Utilisez des déchets frais, pas trop humides, en faibles quantités
- Retournez et aérez régulièrement.
- Bannissez les substances nocives et polluantes.



Guide à télécharger sur :
www.cap-atlantique.fr
Plus d'infos : 02 51 76 96 16

Que faire de mes Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) ?

Depuis janvier 2008, une filière adaptée aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers (D3E) a été créée par Cap Atlantique pour favoriser le recyclage, la valorisation des matériaux et dans certains cas, la réutilisation d'appareils électriques ménagers. Avant de les jeter, pensez à ce nouveau service.

Les D3E c'est quoi?









• Tubes fluorescents dits "néons"



• Lampes fluocompactes dites "basse consommation"

Jouets électriques, appareils photos, réveils, néons, ampoules basse consommation, etc. font partie des D3E Pensez-y !

Les interdits

- **Appareils brisés, désassemblés ou incomplets, non vidés de leurs liquides et substances.**
- **Ampoules à filament et halogènes.**



Le saviez-vous ?

- **Même en panne les D3E sont acceptés chez les distributeurs et en déchetterie.**
- Chaque année, 1,7 millions de tonnes de D3E sont générées par les entreprises et les ménages.
- L'**objectif européen** à atteindre en matière de collecte sélective des D3E était de **4 kg** par habitant et par an. Sur le territoire de Cap Atlantique en **2009**, 726 tonnes ont été collectées, soit **10 kg** par habitant. **Bravo !**



Le dispositif D3E ne concerne pas les professionnels !



Comment s'en débarasser ?

Ne présentez plus vos Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers à la collecte en porte à porte des encombrants : ils seront refusés.

Chez les distributeurs d'électroménager

Vous achetez un nouvel appareil électrique ou électronique, **votre distributeur a obligation de reprendre l'ancien.**

(Directive Européenne 2002/96/CE relative aux équipements électriques et électroniques des ménages du 27/01/03).

1 contre 1



En dehors d'un nouvel achat

Dans 7 Déchetteries

Vous souhaitez vous débarrasser de votre appareil, en dehors d'un nouvel achat, ayez le réflexe déchetterie : Le Croisic, Le Pouliguen, La Baule, Guérande, Herbignac Kéraline, Piriac-sur-Mer, Pénestin.







Les D3E produits sur le territoire de Cap Atlantique sont pris en charge par des éco-organismes agréés : **Eco-systèmes** et **Recylum**,

Pourquoi trier les D3E ?

- Pour diminuer la pollution liée à l'enfouissement et à l'incinération des déchets.
- Pour diminuer la consommation de matières premières (métaux et dérivés pétrochimiques).
- Valoriser les réseaux de réinsertion professionnelle et favoriser la création d'emplois.

En triant les D3E vous favorisez leur collecte et leur recyclage grâce à l'éco-participation que vous payez lors de l'achat d'un nouvel appareil.

Que faire de mes Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) ?

Particuliers en auto-soins, il n'est pas toujours facile de se débarrasser des déchets de soins à risques infectieux. Ne les jetez plus dans votre poubelle !

Des solutions existent.



Piquants, coupants, tranchants : scalpels, embouts de stylo injecteurs, seringues, aiguilles, lancettes, lames…

Les DASRI sont un danger au quotidien

Pourquoi ?

- Risque de blessures ou piqûres ;
- Transmissions de germes, de bactéries ou virus.



Pour qui ?

- Les particuliers et leur entourage ;
- Les agents responsables de la collecte du tri et des déchets ménagers ;
- Les usagers de la voie publique ;
- Notre environnement.

Comment s'en débarrasser ?

Grâce aux boîtes jaunes !

Cap Atlantique en partenariat avec l'Hôpital Intercommunal de la Presqu'île de Guérande et le Centre Communal d'Action Social de La Baule, met à votre disposition 5 points de collecte sur l'ensemble du territoire.

Les interdits

Tout tissu souillé : compresses, cotons, pansements…



Le saviez-vous?

- En 2009, 941 boites ont été collectées, pour un poids total de 570 kg.
- Une augmentation de 42% entre 2008 et 2009, soit 170 kg supplémentaires. **Bravo !**



Quand et où déposer les boîtes jaunes ?

5 sites d'accueil

Pour connaître le calendrier détaillé de collecte des DASRI, merci de consulter le dépliant disponible dans les pharmacies, en déchetteries, en mairies, aux accueils de Cap Atlantique, ou sur : **www.cap-atlantique.fr**



Que deviennent les boîtes jaunes pleines ?

Les boîtes pleines sont collectées puis transférées vers des centres spécialisés pour incinération.



Les boîtes de collecte homologuées

avec système d'ouverture et de fermeture sécurisé sont en vente en pharmacie.



Conseils pratiques

- Ne pas dépasser la limite de remplissage indiquée par les pointillés.
- Avant de se débarasser de la boite jaune, s'assurer que son système de fermeture définitif est enclenché.
- Seules les boîtes jaunes homologuées sont acceptées en dépôt car les bouteilles en plastique ne sont pas suffisamment sécurisées.

Que faire de mes autres déchets ?

Filières indépendantes de Cap Atlantique

Certains déchets valorisables ou dangereux nécessitent un traitement particulier en fin de vie. Cap Atlantique se fait le relais des filières de récupération spécifiques liées aux vêtements, médicaments, radiographies, et déchets radioactifs.



Vêtements usagés

(Textiles, linge, chaussures)

2 modes de collecte :

- **Des conteneurs** à votre disposition sur le territoire de Cap Atlantique ; localisés en général sur les parkings des grandes surfaces.
- **Les associations locales qui récupèrent vos vêtements** dont les antennes du « Secours Populaire » de Guérande, La Baule-Escoublac et Herbignac.

Pour plus d'informations sur l'éco-filière du textile renseignez vous auprès de l'éco-organisme ECO TLC.



Sirops, solutions, suppositoires, ovules, comprimés, gélules, poudres, pommades, crèmes, gels, aérosols, sprays..

Médicaments

Où les déposer ?

Les médicaments périmés ou non utilisés doivent être rapportés à votre pharmacien.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'association Cyclamed qui collecte et valorise ces déchets.

Les seringues et aiguilles, sont concernées par le dispositif DASRI (voir pages 20 et 21).

Plus d'infos :



www.ecotlc.fr
Tél. 0 820 209 319



www.cyclamed.org
Tél. 01 46 10 97 50

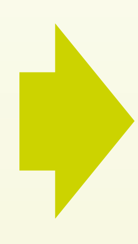


www.andra.fr
Tél. 01 46 11 83 27





Les radiographies contiennent du plomb et de l'argent.



Radiographies

Où les déposer ?

Vous souhaitez faire du tri parmi vos radiographies. Avant toute décision, demandez conseil à votre médecin. Surtout, ne jetez aucune radiographie dans votre poubelle habituelle.

Déposez les dans un cabinet de radiographie.



Déchets radioactifs

Certains objets radioactifs très variés et souvent anciens se trouvent encore dans des collections, des brocantes et greniers.

Les précautions à prendre

- ne pas manipuler directement l'objet, utiliser un sac plastique,
- pas de contact prolongé avec l'objet,
- ne pas jeter dans votre poubelle habituelle,
- surtout, ne pas l'envoyer par courrier.

Pour vous débarasser de ces déchets, vous devez contacter obligatoirement l'Andra (Agence Nationale pour la gestion des Déchets RAdiocatifs), tél. 01 46 11 83 27.

Dispositif réservé aux particuliers

Minéraux colorés



Fontaines au radium

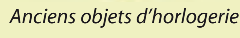


ORUM (Objets au Radium à Usage Médical),





Sels naturels de laboratoire



Anciens objets d'horlogerie

Quelques indices pour reconnaître un objet radioactif :

- La présence du trèfle radioactif sur l'étiquette, sur l'objet ou sur son emballage.
- La marque de fabrication ou le nom du produit inscrit sur l'étiquette, comprenant le mot radium, uranium ou des dérivés.
- Un objet fabriqué avant les années soixante qui brille la nuit sans avoir été exposé à la lumière depuis au moins deux jours.
- Un objet conditionné dans du béton ou du plomb.



Vous aimez notre territoire ? Aidez-nous à le protéger !

If you like our land, help us to protect it !

Pointe de Kervoyal
Pointe de Pen Lann
La Vilaine
La Roche-Bernard
Férel
Pénestin
Camoël
Herbignac
La Chapelle-des-Marais
Château de Ranrouët
Mayun
Pointe du Bile
Assérac
Les Fossés Blancs
Pointe de Merquel
Arbourg
Mesquer
Saint-Molf
Saint-Lyphard
La Pierre Fendue
Marais de Grande Brière
Pointe du Castelli
Kerbourg
Kerhinet
Bréca
La Turballe
Guérande
Pradel
Le Croisic
Saillé
Pointe du Croisic
Careil
La Baule
Saint-Nazaire
Le Pouliguen
Pornichet
Pointe Penchâteau
Pointe de Congrigoux

All year long, even on holidays, I sort !

Toute l'année, même en vacances, je trie !

Les emballages, le verre, le papier.

ECO EMBALLAGES

Ne pas jeter sur la voie publique

EURL Imprimerie Le Pape Le Croisic Tél. 02 40 23 04 22 - Septembre 2010 - Illustration carte dernière de couverture La Nouvelle Imprimerie.

Service déchets - Tél. 02 51 76 96 16 - *www.cap-atlantique.fr*